

# Conseil économique et social

Distr. générale 7 juillet 2016 Français

Original: anglais/français/russe

# Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

Groupe de travail en matière de roulement et de freinage

Quatre-vingt-deuxième session Genève, 20-23 septembre 2016 Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire Règlements n<sup>os</sup> 13 et 13-H - Clarifications

# Proposition de rectificatif à la Revision 8 du Règlement n° 13 (Freinage des poids lourds)

#### Communication de l'expert de la Fédération de Russie\*

Le texte reproduit ci-après a été établi par l'expert de la Fédération de Russie et propose un alignement du texte anglais et russe. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au texte actuel du Règlement apparaissent en caractères gras pour les ajouts ou biffés pour les suppressions.

GE.16-11611 (F)





<sup>\*</sup> Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (ECE/TRANS/254, par. 159, et ECE/TRANS/2016/28/Add.1, module 3.1), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

## I. Proposition

Dans l'Annexe 12, par. 2.2.27., texte de la version russe, corriger comme suit:

 $\ll 2.2.27$ .  $s_r$ : максимально допустимый момент на рычаге ход рычага управления тормозом при движении прицепа назад;»

## II. Justification

Cette proposition, sans objet en français, a pour but d'aligner la version russe avec la version anglaise originale en corrigeant la traduction du mot «course». Le mot correspondant en russe est "ход". Le texte original a mal été traduit en russe.

2